

République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 21 avril 2026

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Etaient présents (21) ou représentés (2)

Marine ARANDA JARA, Damien ARNAUD, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Bénédicte BORREL, Jessica CARLI, Caroline CHOUVY, Bernard DUCREUX, Dominique GUELON, René GUELON, David MENDES, Arnaud MITORAJ représenté par Sébastien MORANGE, Sébastien MORANGE, Michel PARDO, Aline PEALLAT représentée par Valéry VIALARD, Sophie PICOT, Alexandra PIRON, Danielle PRULHIÈRE, Laurence RAGI, Valérie ROUX, Bruno TRAUCHESSEC, Clara VAYSSETTE, Valéry VIALARD, Jean-Baptiste XAMBO

Secrétaire de séance : Valéry VIALARD

Date de convocation du conseil municipal : 16 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-22 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 5 mars 2026 portant création des commissions municipales ;

CONSIDÉRANT que ces commissions sont composées de conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales ;

CONSIDÉRANT que le nombre maximum de membres par commission a été fixé à dix ;

CONSIDÉRANT les demandes de participation des conseillers municipaux aux commissions municipales ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer la composition des commissions municipales créées lors de la séance du 5 mars 2026 ;



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **De fixer** la composition des commissions municipales comme suit :

Commission affaires scolaires et sociales

1. Alexandra PIRON
2. Sébastien MORANGE
3. Marine ARANDA JARA
4. Bruno TRAUCHESSEC
5. Caroline CHOUVY
6. Laurence RAGI
7. Arnaud MITORAJ
8. Danielle PRULHIERE
9. Bénédicte BORREL

Commission finances

1. Valérie ROUX
2. Sébastien MORANGE
3. Caroline CHOUVY
4. Laurence RAGI
5. Jean-Baptiste XAMBO
6. Damien ARNAUD
7. Sophie PICOT
8. David MENDES
9. Michel PARDO

Commission environnement – travaux – cadre de vie – projets structurants

1. René GUELON
2. Sébastien MORANGE
3. Jean-Baptiste XAMBO
4. Damien ARNAUD
5. Clara VAYSSETTE

5-21042026

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le



ID : 063-216302620-20260421-521042026-DE

6. Valery VIALARD
7. Henri Bernard BOULINGUEZ
8. David MENDES
9. Bernard DUCREUX

Commission culture et communication

1. Sébastien MORANGE
2. Caroline CHOUVY
3. Laurence RAGI
4. Arnaud MITORAJ
5. Jean-Baptiste XAMBO
6. Danielle PRULHIÈRE
7. Clara VAYSSETTE
8. Jessica CARLI

Commission urbanisme

1. Bernard DUCREUX
2. Sébastien MORANGE
3. Jean-Baptiste XAMBO
4. Clara VAYSSETTE
5. Valery VIALARD
6. Henri Bernard BOULINGUEZ
7. Aline PEALLAT

Commission associations, fêtes et cérémonies

1. Laurence RAGI
2. Sébastien MORANGE
3. Bruno TRAUCHESSEC
4. Alexandra PIRON
5. Arnaud MITORAJ
6. Sophie PICOT

5-21042026

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 063-216302620-20260421-521042026-DE



7. Jessica CARLI

8. Michel PARDO

- **De préciser** que le Maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales.
- **De préciser** que chaque commission pourra désigner un vice-président lors de sa première réunion.

Fait et signé à Orcet, le 28 avril 2026



Le Maire,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.